

## Jean-Baptiste André Godin à monsieur Richard, 31 décembre 1877

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

### Informations sur le document source

Cote FG 15 (19)

Collation 1 p. (67r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

### Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à monsieur Richard, 31 décembre 1877, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 24/12/2025 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/49497>

### Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Droits Familistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

### Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [31 décembre 1877](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne) – Familistère

Destinataire [Richard \[Sardy-lès-Épiry\]](#)

Lieu de destination Sardy-lès-Épiry (Nièvre)

Scripteur / Scriptrice [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

## Description

Résumé Sur la recherche de minerais dans la Nièvre. Godin reproche à Richard d'avoir fait des dépenses sans l'en avertir, et il regrette que les opérations aient duré 6 mois au lieu de 3 semaines et qu'elles aient entraîné environ 9 000 F de dépenses. Il l'avertit qu'il a transféré sa demande de certificat à de Hulster dans la mesure où il a travaillé pour le compte de ce dernier.

## Mots-clés

[Critiques](#), [Finances d'entreprise](#)

Personnes citées [Hulster, Henri de](#)

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 21/11/2023 Dernière modification le 06/02/2024

---

Quai le 31 et le 1<sup>er</sup>

67

Monsieur Richard,

J'ai pu en effet manifester mon étonnement de ce que, après tout un si bien recommandé de me faire une dépense sans m'en avoir informé à l'avance, de manière à toujours payer complaisamment, j'ai pu remarquer que nous aviez des comptes à régler à la fin des opérations.

D'un autre côté, nous devons pouvoir comprendre pourquoi j'ai pu trouver long les deux mois passés à une opération qu'on disait à l'origine devoir durer trois semaines, bien qu'pendant lesquels j'ai dû faire une dépense d'environ 900 francs. Mais cela ne serait pas un motif de vous refuser un certificat, si c'était pour mon compte que nous aviez travaillé. Mais vous êtes l'employé de M. Dabbelot et c'est à lui tout naturellement que vous devrez nous adresser pour ce certificat. Je lui ferai, en conséquence, passer la feuille de timbre que nous m'avez adressée, afin qu'il nous donne cette satisfaction.

Veuillez agréer, Monsieur, mes civilités distinguées.

Godin